## Viroflay peut sauver son domaine historique de Bon Repos

Une commune possède un domaine historique et plein de charme. Elle veut l'abattre pour y installer un équipement municipal. Les associations lui proposent de sauver ce patrimoine, de le mettre en valeur et de l'utiliser. Où se situe l'intérêt public ? Un cas d'école !

e domaine de Bon Repos est une maison de plaisance lédifiée vers la fin du XVIIIème siècle au milieu d'un parc d'un hectare à Viroflay (15 000 habitants). Résidence de plusieurs maires de Viroflay, il conserve surtout le souvenir de Julie Charles, grand amour de Lamartine et inspiratrice du poète qui l'immortalisa dans "le Lac". Plus près de nous, il fut la résidence d'Anatole Leroy-Beaulieu, directeur de Sciences-Po de 1906 à 1912, mais aussi, plus près de nous encore, celle du photographe Henri Roger-Viollet (1869-1946), père spirituel de la célèbre agence photographique.

En raison de cet intérêt historique, la municipalité de Viroflay a acheté le domaine il y a une trentaine d'années. Aujourd'hui le bâtiment de Bon Repos, envahi par les ronces, menace ruine alors que le parc, lui, a souffert des tempêtes.

L'administration municipale avait pourtant su obtenir de la société de travaux publics Cofiroute un dédommagement pour la construction, juste en face de la maison, d'une cheminée d'aération du tunnel de l'A 86. Aujourd'hui, elle paraît souhaiter détruire ce qui reste de la maison pour y édifier une salle des fêtes de 400 places.

Des associations locales ont averti l'antenne régionale de Vieilles Maisons Françaises (VMF), association de défense du patrimoine reconnue d'intérêt public.

Le maire — également vice-président du Conseil général des Yvelines — a accepté de rencontrer les Vieilles Maisons Françaises.



Le domaine de "Bon-Repos" 1981 La mairie s'était alors engagée à étudier un chiffrage sérieux des opérations de réhabilitation.

Depuis la mi-janvier, arguant d'abord "de la préparation des élections régionales", puis "de la dangerosité du site", la mairie semblerait abandonner la concertation. Il semble qu'elle souhaite reprendre son projet de raser Bon Repos pour construire la salle des fêtes. Elle pourrait demander une subvention à Cofiroute pour "paysager le site"! Il s'agit de remplacer le parc romantique par un talus paysagé.

En marge de la réunion du conseil municipal du 12 février 2010, la mairie a expliqué que l'association "les Vieilles Maisons Françaises" n'ayant apporté aucun financement, réouvrir le dossier n'a pas été mis à l'ordre du jour"!

Ce n'est pas exact. Pourtant VMF, après consultation d'autres associations qui soutiennent son action, propose: une expertise gratuite assurée par un service d'état, puis des appuis financiers de la Fondation du Patrimoine et du Crédit agricole d'Ile-de-France pour une réhabilitation. Une reconnaissance par la Ligue urbaine et rurale (concours des entrées de ville) n'est pas exclue. Il est ainsi proposé à la municipalité de Viroflay de sauver à peu de frais un élément majeur de son patrimoine, de le mettre en valeur et de le faire savoir. Refusera-t-on cette main tendue ou le vandalisme triomphera t-il définitivement de la mémoire ?

Vieilles maisons françaises Délégué régional lle-de-France 06 74 98 41 04 jgonneau@yahoo.com